

Ils inventent et innovent aux 4 coins de la région

Prix de l'initiative du Crédit agricole. 41 projets ont été passés en revue pour cette 16^e édition.

L'entreprise les Pieds dans l'eau, à La Séguinière, a remporté le grand prix start-up.

Cela fait sept ans qu'il planche sur son projet. Mais depuis quelques mois, tout s'accélère. Depuis le 1^{er} janvier, Clément Réveillé est le patron des Pieds dans l'eau, une micro-ferme aquaponique implantée à La Séguinière.

Associé à sa femme, Patricia, il a d'abord décidé de tout miser sur une production : la salade. Mais pas n'importe laquelle. Une salade vivante !

« On est parti du principe que c'est l'un des légumes les plus appréciés et que les Français adorent manger frais. Toutefois, il connaît quelques problèmes de conservation », a analysé Clément.

D'après FranceAgriMer, les Français consomment en effet sept kilos de salade par an et par personne, mais le légume se hisse aussi dans le top 3 de ceux les plus jetés, avec une salade sur deux qui termine à la poubelle ! Clément a donc eu une idée : produire ses propres salades et les vendre avec leurs systèmes racinaires. Lorsqu'elles sont cueillies au bon moment, il assure gagner environ dix jours de conservation supplémentaire.

D'autres plantes dans le viseur

« Nous nous sommes rapprochés d'un restaurateur intéressé par notre innovation. Et nous avons signé deux contrats avec les Intermarché de Beaupréau et de Saint-André-de-la-Marche. Nous cherchons encore d'autres partenaires ! », poursuit Clément. En grande surface, les légumes sont installés



Patricia et Clément Réveillé collaborent aujourd'hui avec Végépolys pour sélectionner leurs semences et leurs substrats. Après la salade, ils travaillent aujourd'hui la tomate, la courgette et des plantes aromatiques rares qui pourraient séduire restaurateurs et végétariens.

sur des étals, pensés et réalisés sur mesure par un fabricant du territoire, et qui permet aux consommateurs de repartir avec leurs légumes sans les malmenés, et de leur remettre le cœur dans l'eau à domicile !

D'ici quelques semaines, l'entrepreneur, diplômé d'un BTS analyse et gestion agricole de l'École supérieure d'agriculture d'Angers, puis d'un doctorat savoyard dans le domaine de la santé animale, espère écouler 1 500 salades par semaine. Un rendement qui ne l'effraie pas. Avec son fonctionnement en circuit fermé, il estime pouvoir tripler sa production par rapport à une culture classique, et réaliser 90 % d'économie d'eau.

« Le système aquaponique permet d'avoir une production piscicole et un maraîchage hors sol. D'un côté, nous avons des poissons, que nous nourrissons et qui évacuent des déchets dans l'eau. De l'autre, des cultures dans lesquelles ces déchets sont transformés par des bactéries en nutriments. Les plantes poussent en consommant ces derniers et nettoient l'eau, qui est ensuite renvoyée vers les poissons », détaille Clément qui garantit que ses salades conservent les mêmes qualités nutritives et le même goût que celles cultivées en pleine terre. « Et elles n'ont pas le goût de poisson ! », sourit-il.

Pour répondre à une demande, ils pourraient d'ailleurs optimiser sa production et vendre de la truite fumée ! Côté légumes, le couple prévoit de s'attaquer aux tomates, courgettes, plantes aromatiques... Un investissement qui commence à porter ses fruits puisqu'après avoir remporté le premier prix du concours Agreen Startup Sival en mars dernier, Clément et Patricia ont décroché le grand prix Start-up du Crédit agricole, d'un montant de 4 000 € !

Pratique : sur Facebook www.facebook.com/Lespiedsdansleau49/, ou renseignements au 06 72 17 18 50.

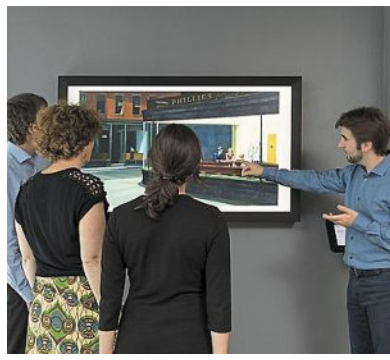
Avec Artify, l'art s'invite en entreprise

Ils voulaient mettre le meilleur de la technologie au service de l'art. Le pari est réussi. Depuis un an, Christophe Roux et Simon Cau sont les cofondateurs d'Artify. Une start-up lavalloise (Mayenne) qui fait sortir tableaux et sculptures de leurs écrans habituels.

« Les murs des entreprises sont souvent vides et les musées et galeries débordent d'œuvres ! », rapporte Simon Cau, ancien galeriste. Les créateurs ont donc décidé de proposer aux entreprises et aux collectivités d'installer des tableaux-écrans de très haute définition dans leurs locaux. Et d'être libres d'y afficher, grâce à une application, des photographies, gravures, dessins...

« Nous disposons d'une arthothèque numérisée d'œuvres anciennes et contemporaines, établie en partenariat avec les musées, fondations, galeries et artistes », complète Christophe Roux. « Nos écrans connectés ont une qualité de restitution exceptionnelle des œuvres. On a vraiment l'impression d'être devant les originaux », poursuivent les fondateurs, auréolés d'un prix espoir de 1 000 €.

Leurs premiers contrats ont été signés en Ile-de-France, avec le groupe Audiens notamment, et en Mayenne. A Louverné, chez Ouest Acro, il



Une petite découverte de tableau pendant la pause.

est possible depuis quelques mois d'admirer un tableau d'Eward Hopper ou de Willy Ronis dans les couloirs. « Amener l'art en entreprise, c'est aussi une manière de développer le capital humain, de favoriser le bien-être, la créativité, et de faire passer des valeurs », soutiennent les entrepreneurs, qui proposent des ateliers d'échange entre collaborateurs, ou des sessions pédagogiques afin de livrer des clés de lecture de telle ou telle œuvre. Un soutien direct à la culture puisqu'Artify reverse des droits d'auteurs aux artistes, faisant, ainsi, de leurs clients des mécènes.

Renseignements sur www.artify.fr

11 C'est le nombre de projets qui ont été récompensés jeudi soir. Parmi les distinctions remises : un grand prix start-up de 4 000 €, un grand prix entrepreneurial de 3 000 €, un grand prix associatif de 2 000 €, quatre prix coup de cœur et quatre prix espoir d'un montant de 1 000 € chacun. Seize start-ups, 14 associations et 11 entreprises étaient candidates.

Narrovita fait de nos vies des livres !



« Les biographies ne sont pas réservées qu'aux personnages historiques ou aux célébrités ! », défendent Alexandre Hedin et Émilien Hamet.

« Il y a deux ans, j'ai perdu ma grand-mère. Je me suis alors rendu compte que je ne connaissais sa vie qu'en surface. Je sais qu'elle était d'origine juive et avait dû changer de nom pendant la guerre, mais je n'en sais finalement pas beaucoup plus... » Pour Émilien Hamet, 23 ans, ce triste événement a été un déclic. Diplômé de l'École supérieure des sciences commerciales d'Angers (Essca), il a créé Narrovita avec Alexandre Hedin. « C'est un service permettant de transformer les histoires de vie en biographies personnelles imprimées », introduisent les jeunes entrepreneurs qui présentent quelques chiffres : 87 % des Français sont intéressés par l'histoire de leurs aînés, mais 42 % sont incapables de donner le nom et le prénom d'un de leurs arrière-grands-parents.

Ils ont alors décidé d'aller plus loin que le marché de la généalogie, « en plein essor ».

« Nous disposons actuellement d'une équipe de cinq biographes

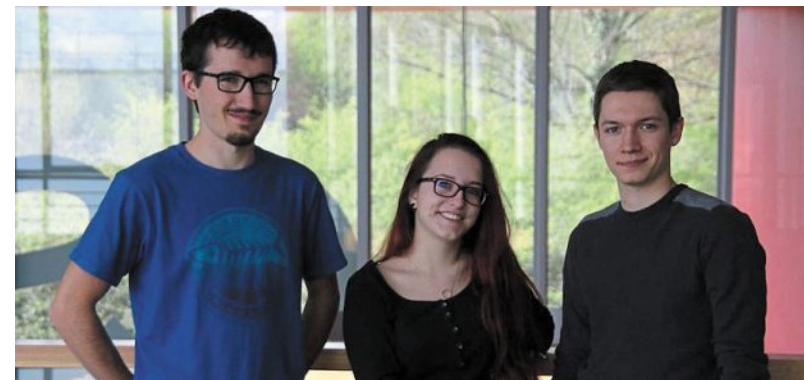
répartis partout en France : des journalistes, rédacteurs, étudiants en fac de lettres... qui partagent tous la même passion pour l'écriture », poursuit Alexandre, 24 ans.

Après avoir rempli un questionnaire de 55 questions, « pour se remémorer un certain nombre de souvenirs », le client reçoit ainsi un rédacteur à domicile, afin de réaliser quatre à huit heures d'entretien selon la formule choisie. A l'écrit se mêlent aussi des photos, et les fondateurs réfléchissent à la manière d'ajouter sons et vidéos aux propositions.

« Aujourd'hui, ce sont principalement les enfants et petits-enfants qui nous sollicitent. Ils veulent conserver une richesse, un patrimoine familial, et le transmettre. En 2019, nous espérons rencontrer une certaine de personnes », précisent les jeunes diplômés qui ont reçu le grand prix entrepreneurial d'un montant de 3 000 €.

Renseignements sur www.narrovita.fr.

Une course pour les rêves d'enfants malades



Anne-Camille Mathé, entourée d'Amaury Astier et de Benoît Robin. C'est à eux que l'on doit l'organisation 2019 de la Course aux rêves.

Anne-Camille Mathé est étudiante en troisième année à l'École supérieure d'électronique de l'Ouest (Eseo), mais son cœur n'en pince pas que pour l'informatique. Elle qui a toujours été attirée par l'humanitaire, cette année, décidé de conduire l'association qu'elle préside, Humaniseo, devant le jury du Prix de l'initiative pour le convaincre de soutenir sa Course aux rêves.

Jeudi soir, la jeune femme a remporté le grand prix associatif d'un montant de 2 000 €. « Cela va nous permettre de peaufiner l'organisation de la course que nous organisons autour du lac de Maine, à Angers », se félicite-t-elle. Dimanche 19 mai, dans le cadre de la Journée citoyenne, tous les Angevins sont invités à venir marcher ou courir durant 2, 5 ou 10 kilomètres. « Le premier parcours est accessible aux familles avec poussette et aux personnes en situation de handicap », précise Anne-Camille.

Une cinquantaine de bénévoles seront mobilisés afin d'assurer ravi-

taillement et sécurité, notamment.

Là, elle vise le double et espère « pouvoir financer plus de rêves ou de plus gros ». Car tous les bénéfices de l'événement sont reversés à l'association Rêves qui réalise, à l'échelle nationale, les souhaits d'enfants très gravement malades.

L'an dernier, grâce aux 1 300 € reversés, Téa a pu partir au Parc Astérix. « De tels déplacements demandent beaucoup de moyens. Nous avons aussi la chance d'être soutenus par de nombreux sponsors », insiste Anne-Camille.

S'il lui tient à cœur d'aider au plus près d'elle, le prix reçu jeudi est un coup de pouce donné aux autres projets d'Humaniseo, comme celui-ci : en mai prochain, huit membres s'envoleront pour la Vallée d'Ait Bougamez, au Maroc, afin de donner quelques cours d'informatique.

Inscriptions sur www.collecte.io/course-aux-reves-135647. Tarifs : de 5 € à 7 €.

Des menus en 10 langues avec Simply Restau



Clément et Tristan Sébillot ont remporté l'un des prix espoir.

Le projet a d'abord été lancé au sein de la Jeune chambre économique du Mans (Sarthe). Puis, en 2018, l'agence numérique DevMeOn a été choisie pour le développer et le commercialiser. « Simply Restau, c'est une application de traduction de menus », expliquent Tristan et Clément Sébillot, gérants de DevMeOn, et porteurs de ce projet avec Thibault Langot.

Concrètement, la solution permet aux restaurateurs de renseigner leur carte en dix langues sur un service dédié, et de la mettre à jour régulièrement. Grâce à un QR Code mis à disposition dans les établissements partenaires, les clients étrangers peuvent alors consulter ces menus sur leur smartphone, visualiser la composition des plats et afficher les allergènes, préparer la commande dans leur langue et la transmettre aux serveurs en français.

« Nous avons constaté que moins de 5 % des restaurateurs possèdent aujourd'hui une carte traduite en quatre langues : anglais, espagnol,

italien et allemand », assurent Tristan et Clément, tous deux diplômés du Cesi du Mans (école d'ingénieurs).

Via la solution, commercialisée depuis la fin du mois de mars, ils testent deux formules d'abonnement : à 29,99 € par mois, le restaurateur entre sa carte en totale autonomie sur le service en ligne ; à 39,99 €, les jeunes entrepreneurs s'en chargent. « Nous travaillons aujourd'hui avec cinq établissements dans la Sarthe et en Indre-et-Loire, et sommes partenaires de l'Union des métiers et des industries de l'hôtellerie (Umih) de la Sarthe. Dans trois ans, nous souhaitons atteindre 1 % de restaurateurs français, soit quelque 2 500 professionnels », s'enthousiasme Clément.

A l'échelle départementale, le projet est aujourd'hui soutenu par les collectivités et suivi par la Ruche numérique.

Renseignements sur www.facebook.com/SimplyRestau

PRIX DE L'INITIATIVE
CRÉDIT AGRICOLE, SPONSOR DE VOS IDÉES

ICI NOUS SOUTENONS les PROJETS INNOVANTS

17 000 € de Prix !
En 2020 pourquoi pas vous ?

Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel de l'Anjou et du Maine, société coopérative à capital variable agréée en tant qu'établissement de crédit - 414 993 998 RCS LE MANS. Société de courtage d'assurances immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 023 736. Siège social situé 77 avenue Olivier Messiaen, 72083 Le Mans Cedex 9 - 03/2019.

Découvrez les lauréats 2019 et plus d'infos sur : prix-initiative.fr

→ Le concours du Prix de l'Initiative s'adresse aux étudiants des grandes écoles et universités présentes sur notre territoire. Il valorise les projets entrepreneuriaux et associatifs avec un soupçon d'esprit d'initiative, d'originalité, de créativité et de réalisme.

→ Depuis 2017, nous proposons une catégorie Start-Up avec pour objectif de faire émerger des projets de création d'entreprises innovantes en récompensant les plus prometteurs.

→ Le Fonds de Dotation Actions Mutualistes du Crédit Agricole est financeur du concours. Il souhaite aider et accompagner les porteurs de projets.